

Carrefour express

COMPREIGNAC
AVENUE DE LA GARE

Du lundi au samedi : 8h - 20h
Le dimanche : 9h - 13h

24h/24

Boucherie du Rivalier
BOUCHERIE DU RIVALIER

ICI, LE GOUT A DU CARACTÈRE!

- Boucherie traditionnelle
- Charcuteries maison
- Plats traiteur maison
- Épicerie de proximité
- Plats traiteur maison
- Épicerie de proximité
- Dépôt de pain
- Dépôt de gas

23 rue de la Libération, 87640 Banes
05 55 02 29 74

La MARS ÉPICERIE COMMUNALE
PRODUITS LOCAUX & ALIMENTATION GÉNÉRALE
dans le bourg de ST-PARDOUX

05 44 22 91 52

2 route de la digue
87250 ST-PARDOUX-LE-LAC

ESPACE MULTISERVICES :

- Relais Pickup (Café - Cakes - Chocolats - DDP)
- Boutique souvenirs / Gaz (Bouquet)
- Point Lecture / Accès Internet

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI :
DE 9H30 À 12H30 ET DE 15H À 18H30

HORAIRES ÉTÉ (du 15/06 au 31/08) :
DE 9H30 À 12H30 ET DE 15H30 À 19H

Le Panier Fromager
Fromagerie Produits Locaux Crémiers

OUVERTURE
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et 16h à 19h
et le Samedi de 9h à 13h

2 place de l'église
COMPREIGNAC
contact@lepanierfromager.fr
05 55 50 51 12

EN SAVOIR PLUS

La Pizza BERNARDO

FINALISTE CHAMPIONNAT DE FRANCE PIZZA TOUR 2025 ET 2024

MEILLEUR PLAT DE PÂTES DE FRANCE 2024 ET 2023

6 Rue Roland Pleinevert
87140 COMPREIGNAC
TEL 05 55 37 97 21

MATT BOUCHERIE AUX SAVEURS LIMOUSINES

6 Rue Roland Pleinevert
87140 COMPREIGNAC
TEL 05 55 37 97 21

Site de Fréaudour

Situé sur la rive Nord-Ouest du lac, près du village de Saint-Pardoux-le-Lac, ce site regroupe le camping, le club de ski nautique et Lake Wakepark ainsi que l'espace foodtrucks nommé « La Presqu'île ».

Châteaux du camping
Camping
La Paillette
Snack
Lake WakePark & Ski nautique
Espace Food-trucks « La Presqu'île »

Site de Santrop

Site central du lac, il regroupe la Maison du Lac et du Tourisme, la Piscine, le Parc Aventure, les animations estivales ainsi que la plus vaste plage du lac.

Légende

- Point d'information
- Point de restauration

Location de kayak
Spot de pêche
Pont de Santrop
Maison du lac et du tourisme
Restaurant
La Piscine
Parc Aventure
La Paillette

Prenez l'air au Lac de Saint-Pardoux !
Trois sites tous différents

SAINT-PARDOUX-LE-LAC

Site de Fréaudour

Site de Santrop

Site de Chabannes

Légende

- Piste cyclable
- Variante équestre, pédestre et cyclistes
- Balade pédestre et VTT Circum Lacustre

Étang de Couze
Étang de la Roche au Diabre
Nantiat
Razès
Ambazac
Limoges
Compreignac

Site de Chabannes

Relié au site de Santrop par la passerelle, c'est sur ce site que vous trouverez la base nautique et de plein air ainsi que le Centre d'hébergement et son Camping jeunes (hébergements collectifs).

Base nautique et de plein air
Centre d'hébergement
Camping jeunes
La Paillette

Services aux alentours

COMPREIGNAC	RAZÈS	SAINT-PARDOUX-LE-LAC
Bureau de Poste	Bureau de Poste	Bars / Restaurants
Restaurants	Boulangerie	Boulangerie
Supérette	Boucherie	Épicerie
Station essence	Fromagerie / Crémier	Bureau de Poste
Camping	Cabinet médical	
Pharmacie	Brasserie artisanale	
Cabinets médicaux / paramédicaux	Boucherie / Épicerie	

Bienvenue au Lac de Saint-Pardoux !

Propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne, ce pôle majeur de tourisme et de loisirs du Limousin vous accueille pour la **pratique d'activités de loisirs ou sportives, de pleine nature, toute l'année** (randonnée, VTT, sports de plage, baignade, activités nautiques dans leur grande diversité). Cet espace naturel authentique est un site préservé et inscrit.

Situé sur 3 communes, Razès, Compreignac et Saint-Pardoux-le-Lac, le lac vous propose trois sites aménagés avec chacun sa plage et des activités de loisirs :

Porte d'entrée du Lac avec la **Maison du Lac et du Tourisme** découvrez une multitude d'activités réjouissantes pour tous. Le Parc Aventure avec 8 tyroliennes survolant le lac, location de pédalos, bateaux électriques, Stand-up paddles et canoës, sports de plage et aire pour camping-cars vous attendent. En été, la Piscine est complétée par des espaces aquatiques extérieurs avec toboggans, rivière à bouées et parc aquatique gonflable. Des offres de restauration vous sont proposées avec notre paillote de plage et le restaurant La Guinguette de Saint-Pardoux.

Sur ce site, une base nautique et de plein air vous attend pour des aventures non-motorisées passionnantes : voile, stand-up paddle, canoës, VTT, trottinettes électriques tout-terrain, skates électriques, tir à l'arc, pétanque, basket 3x3, beach-volley...

Surnommé « l'espace résidentiel » du lac, ce lieu propose une variété d'options de séjour : camping, location de mobil-homes et hameau de gîtes. Vous pourrez également profiter d'une base de ski nautique et d'un téléski nautique avec deux parcours. De plus, un espace food-trucks animé, « la Presqu'île », est aménagé de juillet à août du jeudi au dimanche pour régaler vos papilles et vos oreilles !

La Maison du Lac & du Tourisme

La Maison du Lac & du Tourisme vous accueille d'avril à novembre pour vous renseigner sur le Lac de Saint-Pardoux et ses activités, les sites départementaux et les incontournables de la Haute-Vienne. Informations et horaires sur www.lacsaintpardoux.fr.

Animations, hébergements, restauration, vie locale... Notre équipe est là pour répondre à vos questions et fournir les informations nécessaires à votre séjour.

Pour économiser du temps et être certain d'avoir une priorité pour vos activités, pensez à réserver vos activités sur notre site www.lacsaintpardoux.fr.



Vous pourrez trouver à la vente **une sélection de produits de qualité** provenant de producteurs locaux : miel, bières, terrines, jus de pommes, et bien plus encore. Choisissez aussi vos souvenirs dans notre **gamme de goodies et de produits dérivés** aux couleurs du lac, comprenant des mugs, magnets, tote-bags, porte-clés, et gourdes isothermes.

Vous trouverez également des produits artisanaux tels que des savons, des bijoux, des boissons et d'autres articles régionaux.



Bon à savoir

Procurez-vous ici votre **carte de pêche** et toute la documentation liée à la pêche.

Site de Santrop (à l'Est)

BIEN-ÊTRE & DÉTENTE AVEC LA PISCINE

Ouverte toute l'année dans un cadre paisible et verdoyant, La Piscine vous accueille pour des moments de détente et de loisirs. Pendant la saison estivale, profitez des nos bassins extérieurs avec pentagliss géant, mini-gliss, tour aquatique, rivière à bouées et un espace restauration. De nombreux cours possibles : Aquagym, Aquabike, Aquapalming...

Explorez également l'Aquapark, notre structure gonflable sur le lac avec plus de 30 modules et 6 toboggans géants.

SERVICES

Sur ce site, découvrez **La Paillote de Santrop**, le restaurant **la Guinguette**, ainsi qu'un accueil spécialisé pour les voyageurs itinérants à **la Maison du Lac et du Tourisme**. Une aire d'accueil pour les camping-cars est également disponible.



DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES EXCEPTIONNELLES

Découvrez une multitude d'activités : parcours d'accrobranche et tyroliennes géantes surplombants le lac au Parc Aventure, locations nautiques, jeux de plage et espaces sportifs diversifiés.

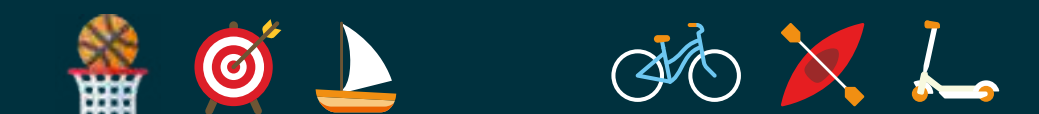
Testez aussi l'application Haute-Vienne Explor Games®, le parcours Terra Aventura "Le crocodile du lac", et profitez, selon l'opportunité, de séances de marche aquatique encadrées.



Site de Chabannes (au Sud)

BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR

Cet espace **arboré** est très apprécié des familles et des sportifs amateurs d'activités multiples. Une **passerelle** de 140 mètres permet son lien avec le site de Santrop.



DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS

Découvrez de nombreuses structures sur place, telles que la base nautique et de plein air, les terrains multi-sports (pétanque, basket 3x3, volley ...) un pas de tir à l'arc. Il existe aussi un Centre d'hébergement collectif avec des salles de cours, et un Camping-jeunes dédié aux groupes constitués.

DES SERVICES DE LOCATION

À cet endroit vous pourrez **profiter de la location** de canoës, de paddles de vélos (VTT ou VTC), y compris ceux avec assistance électrique, ainsi que des trottinettes électriques tout-terrain, des skates électriques et bien d'autres équipements encore...

Site de Fréaudour (au Nord)

L'ESPACE RÉSIDENTIEL DU LAC

Ce site peut être considéré comme le cœur résidentiel du lac, abritant un **camping 4 étoiles** ouvert 8 mois sur 12, offrant plus de 150 emplacements ainsi que la location de mobil-homes et de chalets.



LE SKI-NAUTIQUE ET LAKE WAKEPARK

En suivant un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, vous pouvez rapidement rejoindre le Lake Wakepark et la base de ski-nautique situés à l'extrémité du camping. Préparez-vous à des sensations fortes avec des activités telles que le wakeboard, la bouée tractée, et même du baby-ski dès 3 ans pour les tout-petits !

« LA PRESQU'ÎLE » ET SES ANIMATIONS

Un village food-trucks aménagé vous attend ici, l'**été du jeudi au dimanche soir**. Profitez de différentes animations tout au long de l'été pour une ambiance encore plus festive ! Découvrez la programmation sur notre site internet ou dans notre guide de l'été.

LE LAC DE SAINT-PARDOUX : SON HISTOIRE ET SA GESTION

À l'initiative des collectivités locales et visant à développer le tourisme dans les territoires ruraux, la création de la base de loisirs du lac de Saint-Pardoux est officialisée le 3 décembre 1968. Alimenté par le Ritord et la rivière Couze, le plan d'eau est inauguré en juillet 1977. La station de tourisme sera officiellement créée en 1985 et en janvier 1991 le Département de la Haute-Vienne en devient l'unique propriétaire. En 1995, il en confie la gestion à un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) créé à cet effet.

L'EPIC du Lac de Saint-Pardoux gère la station de tourisme et de loisirs de pleine nature depuis cette date et assure l'accueil et l'information du public, le développement, l'exploitation, la promotion et la commercialisation de l'ensemble des activités de loisirs. L'administration de l'EPIC est située à la Maison du Lac, site de Santrop. En période estivale, plus de 60 saisonniers complètent une équipe d'une vingtaine de permanents afin d'assurer l'accueil des visiteurs et le bon fonctionnement des activités.

Les infos pratiques

Pour rejoindre le Lac de Saint-Pardoux depuis l'autoroute A20, prenez la sortie 25 et moins de 10 minutes plus tard, vous êtes arrivés ! Vous pouvez également utiliser le réseau des cars régionaux au départ de Limoges (Pour plus de renseignements contactez la Maison du Lac). Les trois sites du lac sont connectés entre eux par une piste cyclable et des sentiers de randonnée. Chaque site offre des parkings gratuits.

Pendant la période estivale, les trois plages du lac **sont surveillées quotidiennement**. Les zones de baignade sont clairement délimitées par des lignes d'eau et surveillées de 12h30 à 19h pour votre sécurité et votre tranquillité d'esprit. La baignade hors des espace surveillés est déconseillée d'autant que de nombreuses activités lacustres présentent des risques pour les baigneurs.

Sur les trois plages du lac, vous trouverez **des paillotes de plage** qui vous proposent des boissons rafraîchissantes et **des snacks** tout au long de l'été. Des mets salés aux sucreries, en passant par une variété de boissons et de glaces, il y en a pour tous les goûts !

Chaque été, ne manquez pas nos animations estivales : spectacles, feux d'artifice, concerts, activités familiales, marchés festifs... Consultez le programme de votre été sur www.lacsaintpardoux.fr et sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram : [@lacsaintpardoux](https://www.instagram.com/lacsaintpardoux)

Police : 112 ou 17 • Pompiers : 112 ou 18 • Samu : 112 ou 15

Par arrêté préfectoral, l'allumage des feux de plein air (feux festifs, barbecues, etc.) est strictement interdit. Nous vous remercions de respecter nos forêts, gérées pour la plupart par l'ONF. Les règles de conduite et de stationnement s'appliquent sur la voirie départementale, sous peine de contrôles et d'amendes. **De plus, veuillez respecter le plan de navigation préfectoral ci-joint.** (Pour plus de renseignements contactez la Maison du Lac & du Tourisme). Enfin, camping sauvage et bivouac sont interdits toute l'année sur l'espace.

Plan de navigation



Légende



Cette carte est une version simplifiée de l'annexe de l'arrêté relatif à la réglementation de la navigation sur le lac de Saint-Pardoux disponible sur le site www.lacsaintpardoux.fr ou bien directement à la Maison du Lac & du Tourisme. La navigation est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toute personne se trouvant à bord des embarcations.

ZONE A1 + ANSES DE CHABANNES

- L'activité de glisse non motorisée, le float-tube et la voile sont autorisés toute l'année.
- La navigation des bateaux à l'aide de moteur électrique est autorisée toute l'année (sauf dans les anses de Chabannes seulement autorisée du 16 septembre au 31 mai).
- La navigation des bateaux équipés de moteur thermique est autorisée du 16 septembre au 31 mai.
- La pratique de la nage eau libre est autorisée toute l'année dans les anses de Chabannes sous certaines conditions.

ZONE A2

- L'activité de glisse non motorisée et la voile sont autorisées toute l'année.
- La navigation des bateaux équipés à l'aide d'un moteur électrique est autorisée toute l'année.
- La navigation des bateaux équipés d'un moteur thermique est autorisée seulement du deuxième dimanche de novembre au deuxième samedi d'avril non inclus.

ZONE B

Toutes les embarcations (navigation au moteur thermique et électrique) sont interdites du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre. La navigation est réservée exclusivement aux sports motonautiques durant cette période (sauf autorisation délivrée par le club). Pour des raisons de sécurité, la baignade est strictement interdite dans cette zone.

BANDE DE RIVE OUEST

- Du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre, dans cette bande de rive, les bateaux à voile, à rames, à moteurs électriques ou thermiques peuvent circuler avec une vitesse de circulation limitée à 10km/h pour passer de la zone A1 à A2 et inversement.
- Leur stationnement ou arrêt y est interdit, sauf cas de Force majeure. Tout autre embarcation devra s'écarter de leur route, sans toutefois emprunter dans la zone de ski-nautique.
- Les embarcations non motorisées restent prioritaires.
- La baignade est interdite sur cette bande de rive.

BANDE DE RIVE EST

Cette bande rive est réservée aux pêcheurs à pied ou équipés d'un float-tube ainsi qu'aux activités de glisse non motorisées (jusqu'à l'île aux enfants). Toute navigation à voile et baignade sont interdites.

ZONE C

- L'activité de glisse non motorisée et le float-tube sont autorisés toute l'année.
- La navigation à l'aide de moteur électrique et thermique y est autorisée toute l'année avec une vitesse maximale de 10km/h.
- Les bateaux à voile et toute activité de baignade sont interdits dans cette zone.

La carte touristique



05 55 71 04 40

www.lacsaintpardoux.fr

Facebook Instagram @lacsaintpardoux



English version available here